

La prise en compte de la séquence ERC du territoire au projet



LUNDI

15

**novembre
2021**

14h - 16h30

JEUDI

18

**novembre
2021**

14h - 16h30



en distanciel

Par webconférence



CONTEXTE & ENJEUX

La séquence ERC constitue un des leviers d'action à disposition des acteurs de l'aménagement pour garantir un cadre de vie et un environnement de qualité. Précisée en 2012 au travers des lignes directrices publiées par le ministère, puis inscrite dans la loi biodiversité de 2016, elle est l'objet aujourd'hui de nombreux travaux à l'échelle territoriale et vient d'être précisée pour son volet relatif au dimensionnement de la compensation écologique.

Longtemps évaluée au cas par cas, projet par projet, elle est aujourd'hui de plus en plus mise en œuvre à l'échelle territoriale pour favoriser un aménagement sobre et résilient. L'évitement amont, la maîtrise des impacts cumulés, mais aussi l'anticipation de la compensation sont au cœur de ces travaux.



OBJECTIFS

La première demi-journée sera consacrée à présenter les enjeux et des retours d'expériences de démarches ERC territoriales tandis que la seconde permettra d'approfondir le sujet de la compensation au stade du projet en présentant quelques outils méthodologiques ou techniques.



PUBLIC

Les cibles de cette conférence sont les élus et techniciens des collectivités, les services de l'État, les entreprises et les bureaux d'études.



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne, en cliquant sur le lien ci-dessous :

http://enqueteur.centre-est.cerema.fr/index.php/122139?lang=fr_

Date limite d'inscription : le **8/11/2021**

Nous attirons votre attention sur le fait que l'inscription est gratuite mais obligatoire. Le lien de connexion sera envoyé à l'adresse mail indiquée dans le formulaire.





PROGRAMME



LUNDI 15 Novembre 2021 – l'ERC territoriale

- 14h **Ouverture**
Alexandre BACHER – Directeur du Département des Transitions Territoriales, Cerema Centre-Est
Tarik YAÏCHE - chargé de mission Stratégie eau-air-sol, DREAL AuRA
- 14h15 **Promouvoir la sobriété foncière et le développement des alternatives à l'étalement urbain**
Anne Elisabeth BEUZIT – Département de Loire-Atlantique
- 14h45 **E –R – C à l'échelle de la planification territoriale - Apprentissages issus de l'étude d'EPCI porteurs de SCOT et PLUi**
Charlotte BIGARD – AgroPariTech
- 15h15 pause
- 15h30 **Evaluation du besoin de compensation en ZH sur bassin versant du Fier et du lac d'Annecy : origine de la démarche, aspects méthodologiques, difficultés rencontrées**
Thomas MARTIN – SILA
Joris BIAUNIER – Cerema Centre-Est
- 16h **Plan local de sauvegarde de l'Oedicnème criard, éléments de bilan après 6 années**
Nathanaël COTTEBRUNE – Métropole de Lyon
Mélanie SILLON-HUGON – APIE
Christophe D'ADAMO – LPO Auvergne-Rhône-Alpes

JEUDI 18 Novembre 2021 – les outils de l'ERC

- 14h00 **Etat des lieux des mesures (ER) compensatoires du territoire d'Aix – Marseille**
Sylvain BOUQUET – Cerema Méditerranée
- 14h30 **Recherche de foncier de compensation, exemple de Bordeaux métropole et Ecolo foncier**
Vanessa RAUEL – Cerema Sud-Ouest
- 15h pause
- 15h15 **Les Sites Naturels de Compensation, présentation du projet de guide (en cours de consultation)**
Dounia KHALLOUKI– MTE – CGDD
- 15h45 **Approche standardisée du dimensionnement de la compensation écologique – présentation du guide de mise en œuvre**
Thomas SCHWAB – Cerema Est
- 16h15 **Clôture**
Marc MEYER – Directeur délégué à l'Environnement, aux risques et au numérique, Cerema Centre-Est

Chaque intervention de 20 min sera suivie d'un temps de questions / réponses de 10 min via le tchat en ligne

 **INFORMATIONS**

Vos contacts au Cerema Centre-Est**Modalités d'inscription**

monique.peillex@cerema.fr - Tel 04.74.27.53.26

lydie.waterkeyn@cerema.fr – Tél 04 74 27 51 30

Renseignements techniques

virginie.billon@cerema.fr - Tel : 04.74.27.53.56 ; Mob : 06 70 24 45 58

marc.meyer@cerema.fr - Tel : 04.72.14.30.25 ; Mob : 06 64 42 83 14